



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 106601

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La fondation Abbé Pierre souligne que la recherche de solutions permettant de prévenir en amont les expulsions (aides financières, relogement...) doit rester une priorité et que celle-ci passe notamment par une meilleure coordination des différents acteurs locaux impliqués dans cette politique. C'est pourquoi elle suggère de donner aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) les compétences de coordination des acteurs qui interviennent dans le dispositif de prévention des expulsions. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106601

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10507